



augmentation de loyer

Par **rehad**, le **15/12/2019** à **16:15**

Bonjour,

Je possède un local commercial et le bail est arrivé à son terme, j'ai reconduit le bail avec un déplafonnement du loyer en janvier 2018 , pour appliquer l'augmentation de loyer avec l'indice des loyers commerciaux je dois appliquer l'indice de janvier à janvier date du nouveau loyer ou à partir de juillet à juillet comme le stipulait le bail qui est arrivé à son terme. je n'ai pas augmenté le loyer en juillet 2018.

Merci de m'éclairer